

Ce ne fut pas encore suffisant pour cette âme royale qui voulait paraître pénétrée du plus profond respect et du plus grand attachement pour l'Eglise catholique et romaine. Dépouillant un moment les insignes de la royauté, on le vit s'enfermer dans son cabinet de travail et compulsur jour et nuit les grands docteurs de l'école catholique pour opposer une réponse triomphante au grand révolté en robe de bure.

Enfin ce travail élaboré de controverse — *l'Assertio septem Sacramentorum* — est terminé et voici qu'il voit le jour.

Le pseudo-théologien couronné débute par une préface que l'on dirait écrite sous l'empire d'une touchante émotion.

" Ah ! s'écrie-t-il, il fut un temps de doux souvenir, où la " sainte Eglise n'avait pas besoin d'être vengée, car elle n'avait " pas d'ennemi. Aujourd'hui qu'il s'en présente, un surtout qui, " cachant les instincts malicieux du démon sous l'apparence " d'un beau zèle pour la vérité, et, poussé par la haine et la colère, " vomit son venin de vipère contre l'Eglise, que toute âme ré- " générée par l'eau du baptême et rachetée par le sang du Christ, " que l'enfant et le vieillard, que le prêtre et le roi se lèvent " pour combattre l'ingrat et l'impie. "

Mais ce n'est là qu'un prélude. Henri VIII, qui a fourbi ses armes, brûle de se prendre corps à corps avec son antagoniste.

" Malheureux ! lui dit-il, tu ne comprends donc pas combien " l'obéissance l'emporte sur le sacrifice ? Tu ne vois donc pas " que si la peine de mort est prononcée par le Deutéronome " contre tout homme d'orgueil qui ose désobéir au prêtre son " maître, tu mériterais, toi, tous les supplices à la fois pour avoir " désobéi au prêtre des prêtres "

" Ose donc nier, poursuit le polémiste royal, que la commu- " nion chrétienne tout entière salue dans Rome sa mère spiri- " tuelle ! Jusqu'aux extrémités du globe, tout ce qui porte le nom " de Chrétien, sur les mers et dans les solitudes, s'incline devant " Rome ! Si ce pouvoir que Rome s'attribue ne vient ni de " Dieu ni des hommes, Rome l'a donc volé ? Et quand ? Vou- " drais-tu bien nous le dire ? — Il y a deux siècles au plus ! — " Voilà l'histoire, ouvre-la. "

" Mais si ce pouvoir est si vieux que le principe en repose " dans la nuit des temps, alors tu dois savoir qu'il est établi par " les lois humaines, que toute possession dont la mémoire est " impuissante à désigner la source est légitime ; et que du consen-